



Le 31 juillet 2017

Mesdames, Messieurs les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre des bassins de la Tille, de la Vouge et de l'Ouche

Objet : Etude de préfiguration de mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur les bassins de la Tille, de la Vouge et de l'Ouche
Notre référence : Courrier du 10 mai 2017

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Suite à notre courrier du 10 mai 2017, proposant le lancement d'une étude de préfiguration sur les modalités de mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur les périmètres des bassins de la Tille, de la Vouge et de l'Ouche, l'ensemble des 14 EPCI à FP de ces territoires se sont prononcées.

Nous voulons par souci de transparence vous faire part de vos réponses :

- 12 EPCI à FP se déclarent favorables à notre proposition,
- 1 EPCI à FP s'interroge sur les modalités d'organisation de l'étude (Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise¹),
- 1 EPCI à FP est défavorable à la proposition (Dijon Métropole) et demande à ce que l'étude soit portée par l'un des 14 EPCI à FP du périmètre.

¹ Courrier de la CCPD du 1^{er} juin 2017 et réponse des quatre syndicats du 13 juin 2017

Comme nous l'avons toujours exprimé la volonté de nos quatre syndicats n'a jamais été d'imposer une vision aux collectivités qui sont ou seront d'ici quelques mois (1^{er} janvier 2018) compétentes dans le domaine de la GEMAPI.


Dès lors, sans accord unanime sur notre proposition, nous tenons à vous informer que nous n'engagerons pas l'étude de préfiguration.

Néanmoins, nous vous réaffirmons notre engagement à vos côtés pour travailler sur une stratégie de mise en œuvre de la GEMAPI sur les bassins de la Tille, de la Vouge et de l'Ouche.

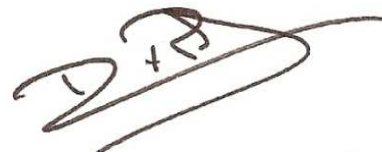
Dans l'éventualité où l'une de vos collectivités envisage de porter l'étude de préfiguration, nous pourrions vous soutenir, si vous le jugez utile.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, nos respectueuses salutations.

La Présidente du SBO
Mme DURNERIN Christine



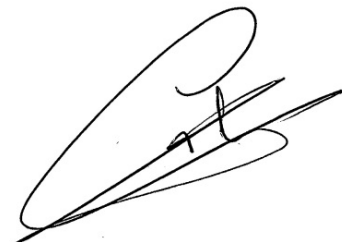
Le Président du SITIV
M REDOUTET Didier



Le Président du SITNA
M FILLOD Fabrice



Le Président du SBV
M COLLARDOT Jean François



Liste des destinataires

- Madame la Présidente de la Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val de Saône,
- Madame la Présidente de la Communauté de Communes de Forêt Seine & Suzon,
- Monsieur le Président de Dijon Métropole,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Beaune Chagny Nolay,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pouilly en Auxois et de Bligny sur Ouche,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Rives de Saône,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Norge et Tille,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Ouche et Montagne,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Tille et Venelle.